ATTESTATION DE VERIFCIATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

N° : 44987

- Echéance de validité de la présente attestation (1) : 16/11/2026

- Je soussigné : Denis SIMOND

- Station agréée par le constructeur : 31 bis route de Frangy 74960 Meythet

- Vérificateur : Denis SIMOND

ATTESTE QUE LE SYSTEME DE LIMITATION OU LE LIMITEUR DE VITESSE DU VEHICULE CI-DESSOUS A FAIT L'OBJET D'UNE VERIFICATON ET QUE SON FONCTIONNEMENT EST CONFORME AUX EXIGENCES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR.

- Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h.

- Véhicule (immatriculation) : FV407QA

- Marque : RENAULT

- Type : D

- N° de série (VIN) : VF640J561LB015354

Fait-le : 17/11/2025

Lieu : BERNARD TRUCKS

Code du plombage : F239

Signature du vérificateur :

Bernard Trucks
Distributeur et réparateur agréé
31 bis route de Frangy – BP 1034
74966 MEYTHET Cedex
Siret 332 011 287 00163 - Code APE 4519Z
Bernard Trucks SASU au capital de 7 800 000 Euros
Tél : 04 50 22 22 22 – Fax : 04 50 22 08 04

(1)Date attestation + 1an 16/11/2026

EXEMPLAIRE A CONSERVER DANS LE VEHICULE